



Comité de Pilotage Projet Educatif de Territoire Ville de Montpellier

Séance plénière du lundi 14 décembre 2015


Ordre du jour

- ▶ Ouverture du Comité de pilotage :
 - Intervention d'Isabelle MARSALA, Adjointe au Maire, déléguée à la réussite éducative
 - Présentation du document ressource Ville / DSDEN :
 - « le jeune enfant accueilli à l'école maternelle »

 - ▶ Evolution des effectifs et de l'organisation en 2015/2016 :
 - Les écoles, les classes et les élèves
 - Les temps périscolaires
 - Les temps extra scolaires
 - Les agents

 - ▶ La mise en œuvre des thématiques prioritaires

 - ▶ Intervention des partenaires :
 - DDCS, la CAF de l'Hérault et la DASEN

 - ▶ Echange avec les participants
- 

Le Projet Educatif de Territoire

Validé pour 3 ans (2014–2017) par :

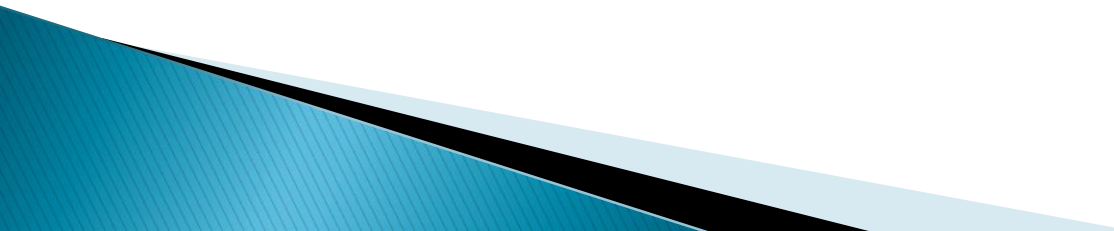
- ▶ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
- ▶ La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN)
- ▶ La Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault (CAF)

Il formalise la politique éducative de la Ville en intégrant la réforme des rythmes éducatifs.

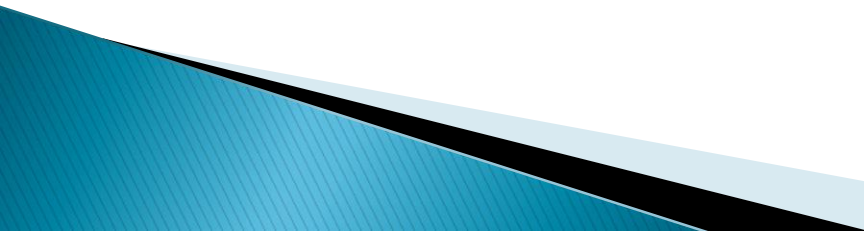
Il permet de bénéficier de l'assouplissement des taux d'encadrement et d'obtenir une aide financière de l'État et de la CAF.

Il impose la qualification des directeurs des accueils périscolaires et le respect de la réglementation des accueils collectifs des mineurs.

Trois axes stratégiques

- ▶ Assurer un environnement propice à la Réussite Educative.
 - ▶ Accompagner chaque enfant dans son parcours éducatif dans le respect de son rythme de vie.
 - ▶ Aider les parents à être partie prenante de la Réussite Educative.
- 

Les thématiques prioritaires

- ▶ Le jeune enfant
 - ▶ Les enfants en situation de handicap
 - ▶ Les enfants suivis dans le cadre du Programme de réussite éducative
 - ▶ L'éducation prioritaire
 - ▶ Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement
 - ▶ Le partenariat avec le secteur associatif
 - ▶ La continuité éducative
 - ▶ L'environnement numérique de travail
- 

Les évolutions 2015-2017

L'avenant, voté en Conseil Municipal le 29 septembre 2015, porte sur :

Le pilotage

Les temps de concertation

Les Accueils de Loisirs Périscolaires

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

La restauration scolaire

Les temps de l'enfant

La formation

Les activités TAP

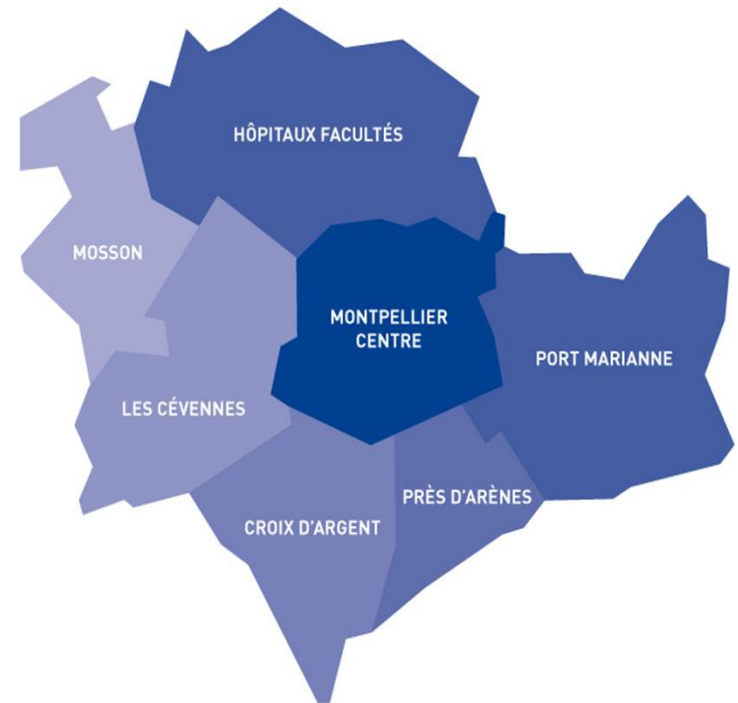
L'éducation prioritaire

La continuité éducative

Des rencontres dans chaque quartier

▶ 8 rencontres entre le 18 novembre et le 2 décembre 2015

- Impulser une dynamique éducative
- sur chacun des secteurs :
 - Mosson,
 - Centre,
 - Près d'Arènes
 - Cévennes,
 - Croix d'Argent, (2 réunions)
 - Hôpitaux-Facultés,
 - Port Marianne
- Collecter des remarques et pistes de travail sur les thématiques prioritaires du PEdT



LE JEUNE ENFANT ACCUEILLI À L'ÉCOLE MATERNELLE

DOCUMENT RESSOURCE
À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS :
ENSEIGNANTS - ATSEM - ANIMATEURS

N°1 - SEPTEMBRE 2015

VILLE DE MONTPELLIER
DÉPARTEMENT DE LA REUSSITE EDUCATIVE ET CULTURE
DIRECTION DE L'ÉDUCATION
DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Les écoles et les élèves

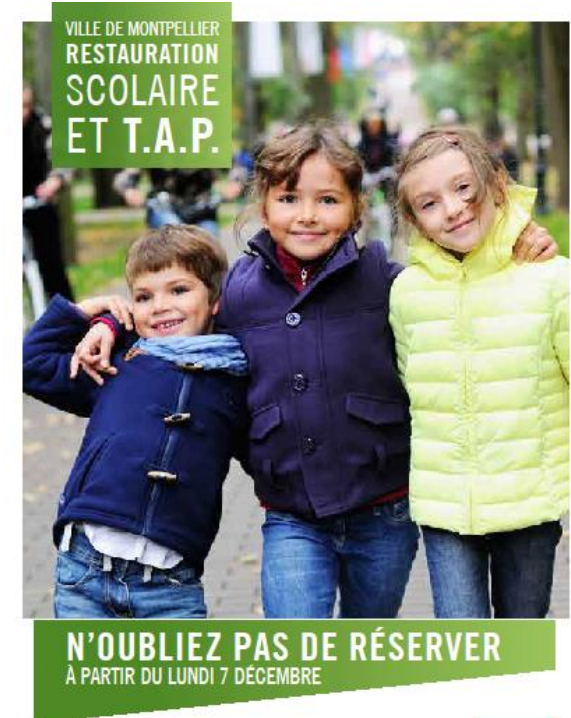
- ▶ Une nouvelle école dans le quartier Port–Marianne
- ▶ 19 classes de plus à la rentrée 2015
- ▶ 20 688 élèves
 - 8457 en maternelle
 - 12 231 en élémentaire



Ecole André Malraux

Les enfants et les temps périscolaires


- ▶ L'accueil du matin :
 - 1 800 enfants
- ▶ La restauration scolaire
 - 11 000 repas servis en moyenne
- ▶ Le TAP
 - 17 000 inscrits
 - 12 500 enfants en moyenne
- ▶ L'accueil du soir
 - 1 200 enfants
- ▶ Le mercredi, départ échelonné :
 - 1 700 enfants



[PLUS D'INFOS SUR MONTPELLIER.FR](http://MONTPELLIER.FR)



Les enfants et les ALSH municipaux

- ▶ 2534 places dans les 21 accueils municipaux et 24 accueils associatifs
 - ▶ L'ouverture de l'ALSH maternel et élémentaire à Malraux
 - ▶ La gestion de l'ALSH Simon élémentaire par une association
 - ▶ Une nouvelle procédure de réservation
- 

Les agents municipaux

▶ **Personnel Education : 1240 agents**

- Filière technique : 480
 - Filière médico-sociale : 440
 - Filière animation : 260 agents titulaires
150 enseignants et 350 vacataires
- Administration : 60

- ▶ **Adaptation de l'organisation des métiers à la réforme des rythmes éducatifs**
- ▶ **Amélioration des conditions de travail**
- ▶ **Développement de la formation**



Les TAP ...

- ▶ Un temps à (mieux) définir
 - Un temps gratuit pour les enfants
 - Une découverte d'activités
 - Le respect du rythme de l'enfant

▶ Le retour des secteurs :

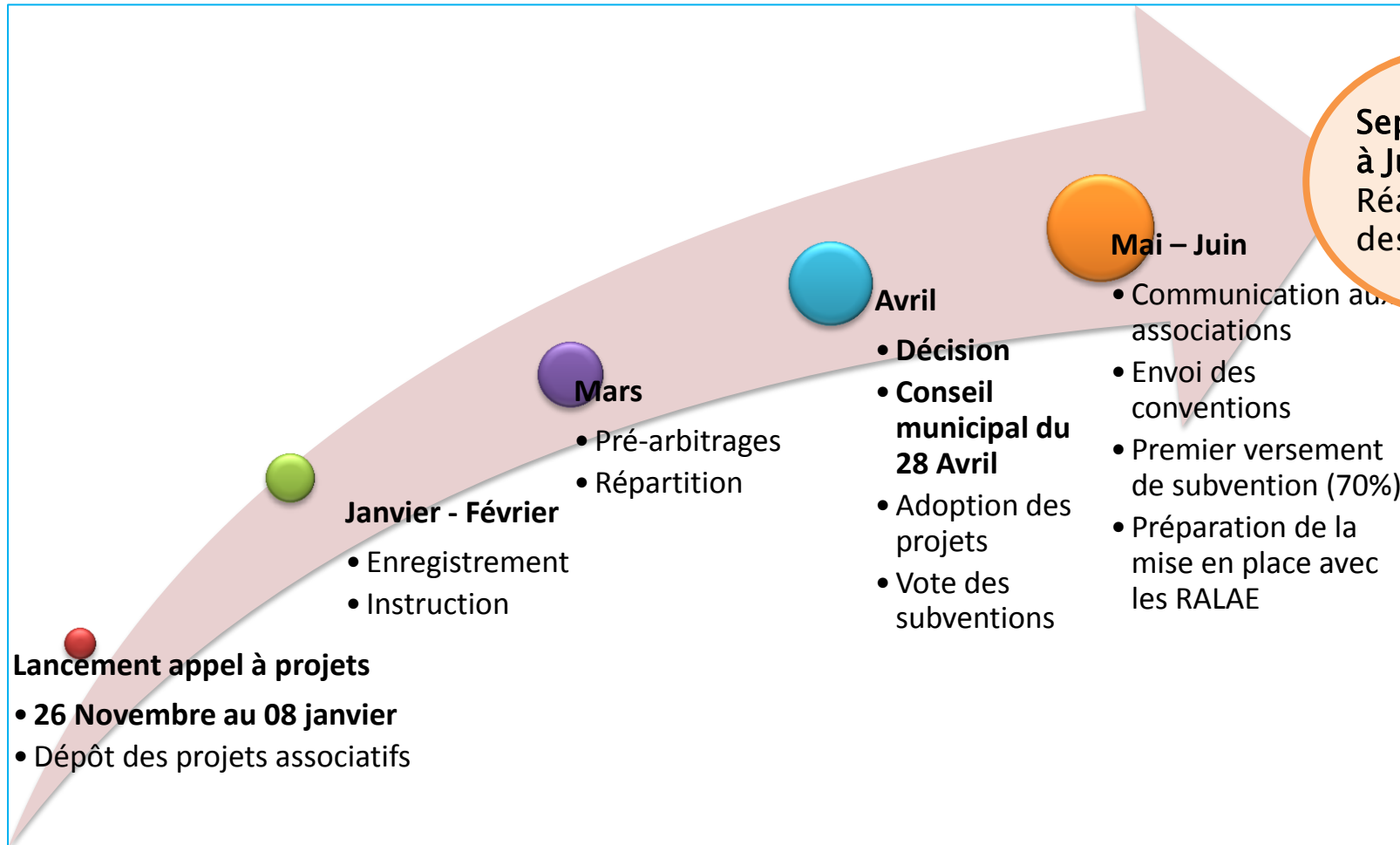
« Renforcer le temps pour soi en maternelle. Les TAP sont des temps de décompression après l'école, des temps pour souffler et être content.

Présenter les ateliers TAP en début d'année. Ouvrir les projets aux familles régulièrement. »

... les TAP

- ▶ Éléments caractéristiques et pistes de travail
 - Une dynamique de quartier à poursuivre
 - Des projets inter-écoles pour favoriser les rencontres et la mixité
 - Des équipes à l'œuvre avec un projet pédagogique piloté par le RALAE
 - Des animateurs ville et des vacataires à accompagner
 - Une intervention associative appréciée (285 intervenants associatifs)

Appel à projets 2016-2017



Restaurant et temps méridien

- ▶ Éléments caractéristiques et pistes de travail

*« Les activités du temps méridien à valoriser.
Davantage de produits frais (circuit court),
favoriser les fournisseurs locaux.*

Plus de flexibilité dans la réservation

Supprimer le jour de carence

*Souplesse pour enfant malade (sans certificat
médical) »*

Les enfants en situation de handicap

- ▶ Éléments caractéristiques et pistes de travail

«La formation des équipes encadrantes

S'adapter au public

Envisager des activités adaptées sur le temps méridien

Favoriser l'accueil en ALSH

Faire appel aux associations spécialisées »

Les ALSH du mercredi

- ▶ Éléments caractéristiques et pistes de travail

« Mise en place d'affichage spécifique pour les activités en ALSH

Créer des projets communs entre ALSH

Uniformisation des tarifs

Mise en place de navette pour raccourcir le temps de transfert

Institutionnaliser des temps de rencontres entre les différents acteurs éducatifs. »

L'étude surveillée

- ▶ Eléments caractéristiques et pistes de travail

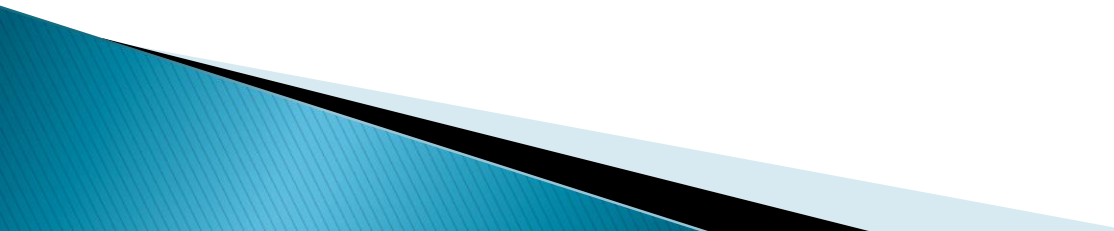
« Cahier de liaison à mettre en place

Appliquer les préconisations

"accompagnement de l'élève" du PEdT

Distinguer les cycles 2 et 3 sur le temps d'études. »

Interventions des partenaires

- ▶ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
 - ▶ La Caisse d'Allocations Familiales
 - ▶ La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale :
- 

Echange avec les participants

